



# BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 3377

Mercredi 23 Juin 2004

<http://www.bvmt.com.tn>

**TUNINDEX : 1328.21**  
(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)  
**Variation: % + 0,32**

**INDICE BVMT : 1008.47**  
(Base 465.77 le 31/03/98)  
**Variation: % + 0,74**

## COTATION ELECTRONIQUE

### COTE DE LA BOURSE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU A VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	1,800	20-05-2004	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	30,000	30,020	30,000	30,020	30,000		
2	5	2,200	10-05-2004	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	43,300	43,300	43,800	43,900	43,300		
3	5	0,950	01-07-2000	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	9,670	9,670	9,860	9,870	9,670		
4	20	2,900	19-05-2004	BTEI - Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (ADP)	20,300	20,400	20,300	20,400	20,300		
5	8	1,200	15-03-2004	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	27,300	27,000	27,440	27,440	26,800		
6	5	0,400	10-07-2003	BS - Banque du Sud	8,700	8,500	8,700	8,700	8,500		
7	10	1,200	28-05-2004	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	18,600	18,500	18,500	18,500	18,500		
8	5	0,500	01-06-2004	BH - Banque de l'Habitat	9,700	10,000	10,000	10,000	10,000		
9	10	1,500	16-06-2003	TL - Tunisie Leasing	23,500	23,500	23,500	23,500	23,500		
10	10	2,400	13-04-2004	BT - Banque de Tunisie	58,020	58,040	58,100	58,100	58,040		
11	5	1,100	23-06-2003	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	32,180						
12	5	0,550	09-06-2003	STB - Société Tunisienne de Banque	6,760	6,760	6,700	6,760	6,700		
13	10	0,800	16-06-2003	BNA - Banque Nationale Agricole	10,000						
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	11,800	11,790	11,780	11,790	11,460		
15	10	1,500	14-06-2004	ATL - Arab Tunisian Lease	18,000	17,800	17,800	17,800	17,800		
16	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	7,370	7,370	7,590	7,590	7,200		
17	10	2,500	16-06-2003	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	42,760	42,800	42,960	42,960	42,800		
18	10	1,500	26-05-2003	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	31,500	31,480	31,500	31,500	31,480		
19	5	0,500	20-06-2003	STEO - Société Tunisienne d'Equiptement	7,180	7,100	7,400	7,400	7,080		
20	5	0,300	10-08-2003	ELECTROSTAR	5,500	5,500	5,500	5,500	5,500		
21	5	0,900	24-07-2003	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	13,810	13,870	14,000	14,080	13,870		
22	5	0,650	20-05-2004	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	10,400	10,500	10,710	10,710	10,500		

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING A VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
23	10	0,700	15-06-2004	LA CARTE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CI)	12,460				
24	25	6,750	02-09-2003	Air Liquide Tunisie	181,000	181,000	181,000		
25	10	1,000	22-03-2004	Placements de Tunisie - SICAF	13,900				
26	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,960				
27	5	0,900	10-07-2003	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	23,000				
28	10	3,000	31-05-2004	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	32,000				
29	10	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	5,400	5,400	5,400		
30	10	1,000	15-06-2004	AMEN BANK	17,500				
31	5	0,650	19-05-2003	ATB - Arab Tunisian Bank	13,000				
32	5	0,300	01-10-1993	STIL - Société Tunisienne de l'Industrie Laitière	1,590				
33	10	1,800	12-05-2004	ALKIMIA - Société Chimique	30,340	29,200	29,200		
34	5	1,250	01-07-2003	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	14,000				
35	8	0,650	03-06-2003	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque	6,200				
36	10	1,200	07-06-2004	CIL - Compagnie Internationale de leasing	14,550	14,900	14,900		
37	10	1,000	16-05-2003	Amen Lease	10,160				
38	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	6,600				
39	5	0,400	01-07-2003	SMG - Société Magasin Général	12,860	13,240	* 13,240	H	13,240
40	5	0,700	16-07-2003	EL MAZRAA	7,000				
41	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	11,000	11,100	11,100		
42	10	0,700	27-06-2003	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	12,620	12,620	12,990		
43	10	1,000	15-05-2003	GL - General Leasing	10,300	10,300	10,300		
44	5	0,700	15-07-2003	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	17,010				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* : Cours du Premier Fixing

## COTATION ELECTRONIQUE

## MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	GROUPE 21 - CONTINU A			DERNIERE ECHANÉE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	VALEURS									INDICATEUR	SEUL EN %
<b>LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A</b>											
45	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309			99,650					
46	BTA 5ANS 6,375% AVRIL 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0405			98,990					
47	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410			100,000					
48	BTA 4ANS 6,75% OCTOBRE 2004	V. F. : 1 000 Dinars	B1004			99,380					
49	BTA 4ANS 6,75% JANVIER 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0105			100,000					
50	BTA 3ANS 6,5% SEPTEMBRE 2004	V. F. : 1 000 Dinars	B0904			100,000					
51	BTA 4ANS 6,75% SEPTEMBRE 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0905			100,190					
52	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714			100,780					
53	BTA 5ANS 6,75% JUIN 2008	V. F. : 1 000 Dinars	B0608			100,552					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414			103,177					
<b>LES EMPRUNTS</b>											
55	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2003	99,000					
56	BH	EO BH1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran j. 31/12	OBH1	31-12-2008	31-12-2003	99,000					
57	TL	EO TUNISIE LEASING 2001-1 5ans AP à 7,4% j. 03/12	OTS11	03-12-2006	03-12-2003	100,000					
58		EO TUNISIE LEASING 2001-2 5ans AP à 7,4% j. 22/03	OTS12	22-03-2007	22-03-2004	100,000					
59		E. O. TUNISIE LEASING 2002/1 5ans AP à 7,4% j. 24/09	OTS21	24-09-2007	24-09-2003	100,000					
60		EO TUNISIE LEASING 2002/2 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS22	30-04-2008	30-04-2004	100,000					
61	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBC1	31-12-2008	31-12-2002	90,000					
62	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2004	100,000					
63	C I L	EO CIL 2000 / 1 5ans AP à 7% j. 01/07	OCL01	30-06-2005	30-06-2003	100,000					
64		EO CIL 2001 / 1 5ans AP à 7,40% j. 31/07	OCL02	30-07-2006	30-07-2003	100,000					
65		EO CIL 2000 / 2 5ans AP à 7% j. 21/11	OCL11	20-11-2005	20-11-2003	100,000					
66		EO CIL 2002 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 28/02	OCL21	28-02-2007	28-02-2004	100,000					
67		EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2003	100,000					
68		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran. j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2003	100,000					
69		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2004	99,700					
70		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2004	100,000					
71	BT KD	EO BT KD 2000 10ans AP à 7,25% j. 16/12	OBK10	16-12-2010	16-12-2003	99,370					
72		EO BT KD 2000 7ans AP à 6,875% j. 16/12	OBK7	16-12-2007	16-12-2003	100,000					
73		EO BT KD 2002 5ans AP à 7,4% j. 20/11	OBTK2	20-11-2007	20-11-2003	100,000					
74	A T L	EO ATL 2000/1 7ans AP à 7%2 ans de fran. j. 01/08	OAT01	31-07-2007	31-07-2003	100,000					
75		EO ATL 2000/2 5ans AP à 7% j. 29/12	OAT02	29-12-2005	29-12-2003	98,870					
76		EO ATL 2001/1 5ans AP à 7,35% j. 15/09	OAT11	14-09-2006	14-09-2003	100,000					
77		EO ATL 2001/2 5ans AP à 7,4% j. 31/01	OAT12	30-01-2007	30-01-2004	100,000					
78		EO ATL 2002/1 5ans AP à 7,4% j. 15/10	OAT21	15-10-2007	15-10-2003	100,000					
79		EO ATL 2002/2 5ans AP à 7,4% j. 15/04	OAT22	15-04-2008	15-04-2004	100,000					
80	MEUBLATEX S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2003	100,000					
81		EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2003	100,000					
82		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2003	100,000					
83	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 7ans AP à 7,5% j. 29/08	OAL1A	29-08-2008	29-08-2003	99,880					
84		EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2003	99,200					
85		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2003	100,000					
86		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2003	100,000					
87	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2003	100,000					
88		EO EL MOURADI 2002 Tr B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2003	100,000					
89	CDS	EO C.D.S 2001 5ans AP à 8,75% j. 20/12	OCDS1	20-12-2006	20-12-2003	100,000					
90	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2004	100,000					
91	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2004	100,000					
92	BATAM	EO BATAM 2001 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 15/12	OBAT1	15-12-2008	15-12-2003	100,000					
93	GENERAL LEASING	EO GL 2001 5ans AP à 7,20% j. 20/07	OGL1A	19-07-2006	19-07-2003	100,000					
94		EO GL 2001 7ans AP à 7,40% 2 ans de fran j. 20/07	OGL1B	19-07-2008	19-07-2003	100,000					
95		EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2003	100,000					
96		EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2003	100,000					
97		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010		100,000					
98	JERBA MENZEL	EO Jerba Menzel 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMA1	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
99		EO Jerba Menzel 2001 Tr. B Gar. BS 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMB1	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
100	PALM MARINA	EO P M 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,25%2 ans de fran j. 11/05	OPM1A	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
101		EO P M 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/05	OPM1B	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
102	MODERN LEASING	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran j. 21/12	OML1A	21-12-2008	21-12-2003	99,000					
103		EO ML 2001Tr. B Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran j. 21/12	OML1B	21-12-2008	21-12-2003	99,000					
104		EO ML 2001Tr. C Gar. BH 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran j. 21/12	OML1C	21-12-2008	21-12-2003	100,000					
105	CP SCL	EO CP SCL 2001 10ans AP à 7,5% j. 01 / 02	OCP S1	31-01-2012	31-01-2004	98,560					
106	TSIE FACTORING	EO TUNISIE FACTORING 2002 5ans AP à 7,6% j. Le : 31 / 05	OTF2	31-05-2007	31-05-2004	99,340					
107	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2ans de fran j.31/05	OPANA	31-05-2009	31-05-2004	100,000					
108		EO PANOBOIS 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j.31/05	OPANB	31-05-2009	31-05-2004	100,000					
109	TOUTA	EO TOUTA 2002 Tr A Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 25 / 09	OTOTA	24-09-2009	24-09-2003	100,000					
110		EO TOUTA 2002 Tr B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 25 / 09	OTOTB	24-09-2009	24-09-2003	98,900					
111	CENT. LAIT. BEJA	EO VAGA 2003 Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 28/03	OVAG3	28-03-2010	28-03-2004	99,600					
112	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7,5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010	31-03-2004	100,000					
113	MOURADI AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRA	16-09-2010		100,000					
114		EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRB	16-09-2010		98,900					
115		EO AFRICA 2003 Tr. C Gar. ATB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRC	16-09-2010		100,000					
116		EO AFRICA 2003 Tr. D Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRD	16-09-2010		100,000					
117	EL KANTAOUI	EO SELIMA CLUB 2002 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 19/06	OSLMA	18-06-2010	18-06-2004	100,000					
118		EO SELIMA CLUB 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 19/06	OSLMB	18-06-2010	18-06-2004	100,000					

\* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

## COTATION ELECTRONIQUE

## LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMI- NAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
119				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	5,570				B
120				SFBT (da. 1 / 2. 29/12/1997 - SFBDA)	76,060				
121				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	21,620				H
122				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	16,020				
123				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	36,500				
124				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	23,900				
125				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	12,700				B
126				TUNISAIR (da. 1/10 . cp 4 . 01/09/1997 - TAI04)	1,510				B
127				TUNISAIR (da. 1/10 . 01/07/1999 - TAI99)	1,220				B
128				TUNISAIR (da. 1/10 . 01/07/2000 - TAI00)	1,070				B
129				TUNISAIR (da. 1/10 . 02/07/2001 - TAI01)	0,980				H
130				BS (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - BSDA)	0,680				B
131				BS (da. 1/25 . cp 39. 01/09/1997 - BS39)	0,440				B
132				BIAT (da. 4/60 . cp 32 . 16/02/1998 - BIA32)	1,750				B
133				BIAT (da. 1/24 . cp 36 . 31/12/1999 - BIA36)	1,000				B
134				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	0,730				B
135				BH (da. 1/20 cp 12 . 15/09/1999 - BH12)	0,620				B
136				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,490				B
137				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	2,020				B
138				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01 )	7,930				B
139				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02 )	5,700				B
140				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03 )	3,920				B
141				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	7,040				
142				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	23,020				B
143				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	9,160				B
144				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	76,940				B
145				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	41,980				B
146				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	35,020				B
147				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	22,620				B
148				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00 )	5,710				B
149	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	3,960				
150				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,150				
151				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	2,150				B
152				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	1,850				
153				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	0,770				B
154				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - AB38)	0,750				
155				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,750				B
156				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,270				B
157				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	2,920				B
158				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	3,300				
159				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP03)	0,760	0,760	0,760		
160				SMG (da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGD4)	6,870				B
161				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	11,490				B
162				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	10,990				B
163				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	8,590				B
164				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,780				
165				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,700	0,650	0,650		
166				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,380				B
167				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,510				B
168				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	20,500				
169				SIAME (da. 1/10. cp. 4 . 19/06/2000 - SIAM4)	3,780				B
170				SIAME (da. 1/8. cp. 6 . 16/04/2001 - SIAM1)	4,160				B
171				STEQ (da. 2/5 . 08/04/2002 - STEQDA)	3,100	3,100	3,100		
172				ELECTROSTAR (da. 1/6 . 01/08/2001 - LSTR1)	1,030				B
173				SOTRAPIL (da. 1/10. 24-07-2003 - SPIL3 )	1,400				B
174				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	2,430				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* : Cours du Premier Fixing

## HORS - COTE

N°	NOMI- NAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
175	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	3,160				
176	10	1,200	19-09-2003	SITEX - Société Industrielle des Textiles	8,300	8,300	8,300		
177	10	0,280	01-10-1997	SOFI - SICAF - Société Financière d'Investissement	7,750				
178	5	0,250	01-07-2003	STS - Société Tunisienne du Sucre	21,480	22,120	* 22,120	H	22,120
179	5	0,700	17-05-2004	SALIM - Société d'Assurances SALIM	7,890				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* : Cours du Premier Fixing

N°	NOMI- NAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
180				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,350				B
181				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,090				B
182				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,070				B
183				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,060				B
184				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,120				B
185				SALIM (da. 1/2 . cp. 2. 12/05/2003 - SALDA)	4,150				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* : Cours du Premier Fixing

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
<b>EMPRUNTS</b>						
ARAB INTERNATIONAL LEASE	E. O. AIL 2000 Tr. A Gar. UIB 5ans AP à 7% j. 11/01	10-01-2006	10-01-2004			
	E. O. AIL 2000 Tr. B Gar. BTKD 5ans AP à 7% j. 11/01	10-01-2006	10-01-2004			
AMEN LEASE	E. O. AMEN LEASE 2000-1 5ans AP à 7% j. 01/08	31-07-2005	31-07-2003			
	E. O. AMEN LEASE 2000-2 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 01/12	30-11-2007	30-11-2003			
ARAB TUNISIAN LEASE	E. O. ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	15-03-2009				
	E. O. ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	15-03-2009				
SOCIETE HELA D'ELECTROMENAGER ET DE CONFORT	E. O. BATAM 2000 5ans AP à 7,75% j. 16/05	16-05-2005	16-05-2003			
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	E. O. BDET 1994/2 10ans AP à 10,5% j. 31/12	31-12-2004	31-12-2003			
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	E. O. CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	20-10-2010				
	E. O. CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	20-10-2010				
SOCIETE DIERBA AGHIR	E. O. DIERBA AGHIR 2000 Gar. BTEI 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2004			
	E. O. DIERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2004			
GENERAL LEASING	E. O. GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	20-02-2011				
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
MEUBLATEX INDUSTRIE	E. O. MEUBLATEX INDUSTRIE 1999 Gar. AB 5ans AP à 7% j. : 01 / 04	31-03-2004	31-03-2004			
	E. O. MEUBLATEX INDUSTRIE 1999 Gar. BIAT 5ans AP à 7% j. : 01 / 04	31-03-2004	31-03-2004			
SOCIETE HOTEL MIRAMAR	E. O. MIRAMAR 2000 Gar. BS 6ans AP à 7% 1an de Franchise j. 13/12	12-12-2006	12-12-2003			
SOCIETE HOTELIERE MOURADI GOLF	E. O. MOURADI GOLF 1999 Gar. AB 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 16/04	15-04-2006	15-04-2004			
	E. O. MOURADI GOLF 1999 Gar. BS 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 16/04	15-04-2006	15-04-2004			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTEI 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	31-10-2008	31-10-2003			
TUNISIE LEASING	E. O. TUNISIE LEASING 1999/1 5ans AP à 7% j. 30/06	30-06-2004	30-06-2003			
	E. O. TUNISIE LEASING 2003/1 5ans AP à 7,4% j. 30/01	30-01-2009				
	E. O. TUNISIE LEASING 2004/1 5ans AP à 7,4% j. 30/04	30-04-2009				
UNION TUNISIENNE DE LEASING	E. O. UTL 2000 Tr. 1 Gar. UBCI 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2003			
	E. O. UTL 2000 Tr. 2 Gar. BTEI 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2003			
	E. O. UTL 2000 Tr. 3 Gar. AB 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2003			

\* : Emprunts pris en charge par la STICODEVAM

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
33	1/4	01-01-86		BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	3.500				
41	1/11	01-10-91			1.370				
45	1/20	15-02-94			0.750				
49	1/30	02-05-95			0.450				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5			BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	15-07-94			9.000				
141	1/10	29-05-95			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

## HORS - COTE

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE			
<b>TRANSACTIONS REALISEES</b>								
Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances - COMAR	20	62.000	12-05-2004	65.000	65.000	35	AI	23-06-2004
<b>TRANSACTIONS PROGRAMMEES</b>								
Sté Tunisienne d'Habillement Populaire - SOTHAP -	5	15.000	02-06-2004	15.000		16	FPG	25-06-2004
Sté Dick SA	5	10.621	16-06-2004	10.500		62	UGF	28-06-2004
Sté Tunisienne d'Habillement Populaire - SOTHAP -	5	15.000	02-06-2004	15.000		80	FPG	30-06-2004
Sté Tunisienne d'Habillement Populaire - SOTHAP -	5	15.000	02-06-2004	15.000		200	FPG	30-06-2004
Sté Tunisienne d'Habillement Populaire - SOTHAP -	5	15.000	02-06-2004	15.000		12	FPG	30-06-2004
Modern Leasing	10	11.254	19-06-2003	10.000		28 000	SIFIB BH	30-06-2004
<b>OFFRES SANS CONTREPARTIE</b>								
Sté de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis	100	100.000	08-04-2004	70.000		438	STBC	

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

## ADMISSION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

La Bourse informe que les emprunts EL MOURADI SKANES BEACH 2003 et BTEI 2004 ont été admis au Marché Obligatoire de la cote de la Bourse.  
Les principales caractéristiques de ces emprunts sont exposées dans le tableau ci-après :

Libellés des emprunts	Emetteur	Intermédiaire(s) chargé(s)	Taux d'intérêt brut	Durée	Nominal en Dinars	Amortissement	Montant Souscrit	Jouissance	1 <sup>ère</sup> Échéance	Dernière Échéance	Note Maghreb Rating LT ou Garantie
EL MOURADI KANES BEACH 2003	Société d'Investissement Touristique du Sahel "Hôtel Skanes Beach"	SUD INVEST	7,25%	7 ans dont 2 ans de franchise	100	AP	6 MD	11/06/2004	10/06/2005	10/06/2011	— BS : 1,5 MD — BTEI : 1,5 MD — BNA : 1,5 MD — AB : 1,5 MD
BTEI 2004	Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement	BNAC	TMM * +1,25%	7 ans dont 2 ans de franchise	100	AP	20 MD	25/06/2004	25/06/2005	25/06/2011	Cet emprunt n'est pas noté

\*Le TMM représente la moyenne des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts.  
Ces emprunts seront introduits au Marché Obligatoire de la Cote de la Bourse à partir du **vendredi 25 juin 2004**.

## AVIS DES SOCIETES

## TUNISIE LEASING

Il porté à la connaissance des intermédiaires en bourse et des actionnaires de la Tunisie Leasing que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 juin 2004 a fixé le montant des dividendes par action pour l'année 2003 à **1,500 dinars**, soit 15% du nominal.  
La mise en paiement des dividendes sera effectuée à compter du **Vendredi 25 Juin 2004**. Les ordres non exécutés à la veille de la date de détachement seront éliminés. Les intermédiaires sont priés de réintroduire les ordres renouvelés par leurs clients le jour de détachement du dividende.

## SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER -

La **SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER** - porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2003 sont fixés à **0,500 Dinar** par action.  
La mise en paiement des dividendes sera effectuée à compter du **30 Juin 2004**. Les ordres non exécutés à la veille de la date de détachement seront éliminés. Les intermédiaires sont priés de réintroduire les ordres renouvelés par leurs clients le jour de détachement du dividende.

## SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS - SOTUMAG -

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG" tenue le Lundi 14 Juin 2004, le paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2003 se fera à partir du **Lundi 5 juillet 2004** à raison de **Un Dinar (1,000)** par action. Les ordres non exécutés à la veille de la date de détachement seront éliminés. Les intermédiaires sont priés de réintroduire les ordres renouvelés par leurs clients le jour de détachement du dividende.

## ARAB TUNISIAN BANK -ATB-

L'ATB porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2003 sont fixés à **0,650 Dinar** par action, soit 13 % de la valeur nominale.  
La date de mise en paiement est fixée au **28 Juin 2004**. Les ordres non exécutés à la veille de la date de détachement seront éliminés. Les intermédiaires sont priés de réintroduire les ordres renouvelés par leurs clients le jour de détachement du dividende.

## SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE - TUNINVEST SICAR -

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de TUNINVEST SICAR qui s'est tenue le 30 avril 2004 d'annuler 18 750 actions, TUNINVEST SICAR informe de l'annulation de ces dites actions à partir de mercredi 23 juin 2004.

## SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL -

Les actionnaires de la « SOTRAPIL » sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **vendredi 25 Juin 2004** à 16 heures, à l'hôtel Abou Nawas Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2003 et lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, pour approbation des rapports précités et des états financiers de l'exercice 2003 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2003, le dividende proposé sera d'un montant de 0,700 Dinar par action, soit 14% de la valeur nominale de l'action ;
- Renouvellement des mandats de six administrateurs et cooptation de deux autres ;
- Fixation du montant du jeton de présence pour les administrateurs ;
- Délégation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2004, 2005 et 2006.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société quinze jours avant l'assemblée générale ordinaire.

## AIR LIQUIDE TUNISIE

Les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le **vendredi 25 Juin 2004** respectivement à 9 heures 30 et 11 heures au siège de la société, sis à la Rue du Lac Lemans - Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants

**Assemblée Générale Ordinaire**

- Rapport du conseil d'administration sur les résultats de l'exercice social clos au 31/12/2003 ;
- Rapports du commissaire aux comptes ;
- Approbation des états financiers de l'exercice social clos au 31 décembre 2003 et répartition des bénéfices, le dividende proposé est de 6,750 dinar par action ;
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice social clos au 31 décembre 2003 ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Renouvellement de mandat d'administrateurs ;
- Nomination d'un Administrateur ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**Assemblée Générale Extraordinaire**

- Augmentation de capital ;
- Modification corrélatrice des statuts ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

## BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA -

Les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Samedi 26 Juin 2004** à 10 Heures au Forum Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Directoire, sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2003 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2003, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200, 248 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Lecture des rapports du Conseil de Surveillance, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2003 ;
- Approbation des rapports du Directoire ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2003, et quitus aux membres du Directoire ;
- Répartition du bénéfice de l'exercice 2003, le dividende proposé est de 0,700 dinar par action ;
- Approbation de la nomination d'un Commissaire aux Comptes pour la certification des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2003 ;
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes pour les exercices 2004-2005-2006 ;
- Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.  
Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.  
Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouria Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

## BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA -

Les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **Samedi 26 Juin 2004** à 11 Heures 30 minutes au Forum les Berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du mode de Direction et de Gestion de la Banque ;
- Modification des articles des statuts de la Banque ;
- Nomination des membres du Conseil d'Administration ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

Tous les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité.  
Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.  
Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouria Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

## AVIS DES SOCIETES

### SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB -

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le **samedi 26 juin 2004**, respectivement à 10 heures et 12 heures, à l'hôtel ABOU NAWAS - place des droits de l'homme, avenue Mohamed V - Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

#### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

1. Examen du rapport d'activité relatif à l'exercice 2003 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2003 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2003 ;
4. Quitus aux membres du Directoire pour leur gestion au titre de l'exercice 2003
5. Affectation des résultats, le dividende proposé est de 0,350 dinar par action ;
6. Nomination des nouveaux membres du Conseil de Surveillance;
7. Renouvellement du mandat des membres du Conseil de Surveillance.

#### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

1. Amendement des statuts de la banque en vue du changement de son mode de gouvernance ;
2. Nomination des membres du conseil d'administration;
3. Convocation du conseil d'administration.

Les actionnaires peuvent assister à ces assemblées ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen des pouvoirs qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou les retourner, dûment signés, trois jours au moins avant la réunion, au siège social de la Société Tunisienne de Banque, rue Hédi NOUIRA-Tunis.

Les actionnaires seront admis à ces assemblées sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés aux assemblées seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la banque, rue Hédi NOUIRA - Tunis, durant le délai légal.

### SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SOTETEL -

La SOTETEL porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire prévues le **vendredi 11 juin 2004** ont été reportées pour le **lundi 28 juin 2004** à 16 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) sis aux berges du lac- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Assemblée Générale Ordinaire :**

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2003 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes afférant au même exercice ;
3. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2003 ;
4. Affectation des bénéfices de l'exercice 2003, le dividende proposé est de 2,100 dinars par action ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Désignation d'un Commissaire aux comptes.

#### **Assemblée Générale Extraordinaire :**

1. Augmentation du capital social par incorporation des réserves se traduisant par l'attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes;
2. Modification de l'article 6 du statut.

Tous les documents relatifs aux Assemblées sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société (Service Portefeuille et Relation avec la Bourse) et auprès de notre Intermédiaire en bourse "COFIB CAPITAL FINANCES" - 51 Avenue Jugurtha Mutuelleville 1002 Tunis Belvédère.

### GENERAL LEASING

Les Actionnaires de GENERAL LEASING sont informés que les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire prévues pour le **lundi 07 juin 2004** ont été reportées pour le **lundi 28 Juin 2004**, au siège de L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, IACE Avenue principale, Les Berges du Lac.

Les ordres du jour arrêtés étant les suivants :

#### **10H30 : Assemblée Générale Extraordinaire**

1. Modification des articles 4, 17, 21, 30, 35, 44 et suppression de l'article 23 bis des statuts de la société;
2. Précision apportée à la résolution portant modification de l'Article 31 des statuts de la société, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Mai 2001.

#### **11H : Assemblée Générale Ordinaire**

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2003 ;
2. Examen des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2003 ;
3. Approbation, s'il y a lieu, de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2003 ;
4. Quitus aux Administrateurs pour l'année 2003 ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2003, le dividende proposé est de 0,600 dinar par action ;
6. Election des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2004-2005-2006 ;
7. Désignation d'un Commissaire aux comptes pour les exercices 2004-2005-2006 ;
8. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires ;
9. Questions diverses.

### LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL - AMS -

Les actionnaires de la Société Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS - sont invités à se réunir au Siège Social de la Société à Sousse, sis au Boulevard Ibn Khaldoun, le **Lundi 28 Juin 2004** en :

**Assemblée Générale Ordinaire** à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 2003 ;
2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2003 ;
3. Approbation des Etats Financiers de l'Exercice 2003 ;
4. Affectation des Résultats de l'Exercice 2003 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Ratification - Cooptation Administrateurs ;
7. Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
8. Nomination d'un Commissaire aux Comptes.

**Assemblée Générale Extraordinaire** à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du Capital de la Société.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire, au moyen d'un pouvoir à déposer au siège de la Société, trois jours au moins avant la date de ces réunions.

Les documents seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant les délais légaux.

### UNION INTERNATIONALE DE BANQUES - UIB -

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'ils sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 29 Juin 2004** à 10 Heures à la salle du « Forum » Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2003 ;
2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au 31 décembre 2003;
3. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relatives aux Etablissements de

Crédit ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2003 et quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2003 ;
6. Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire ;
7. Renouvellement du mandat de quatre administrateurs ;
8. Approbation de contrats conclus entre, d'une part, l'Union internationale de banques et la Société Générale et, d'autres part, l'Union Internationale de Banques et la Société Générale Marocaine de Banque ;
9. Autorisation d'achats et de revente en Bourse par la banque de ses propres actions, conformément à l'article 19 de la loi n° 94-117 du novembre 1994.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale ordinaire sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir disponible auprès de la direction - Bourse - de la banque et qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois jours au moins avant la réunion à cette même direction au 5, Rue d'Alger Tunis.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction de la Bourse, de la Banque, 5, Rue d'Alger à TUNIS et ce, durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

### COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE -

Les actionnaires de l'ASTREE, COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Lundi 12 Juillet 2004** à 10 heures au Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - TUNIS - BELVEDERE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée Générale ordinaire relative à l'approbation des comptes de l'exercice 2003 ;
2. Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2003 ;
3. Rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2003 ;
4. Examen et approbation de ces rapports, des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2003, le dividende proposé est de 0,600 dinars par action ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Renouvellement partiel et nomination des membres du Conseil d'Administration ;
7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.